

VOTER EN 5 ETAPES

- 1** Le vote se déroule au Conservatoire (médiathèque), exclusivement aux dates et aux horaires suivants :

Lundi 27 février et 6 mars 2023	de 14h30 à 17h
Mardi 28 février et 7 mars 2023	de 10h à 11h30 et de 14h30 à 18h
Mercredi 22 février et 1 ^{er} mars 2023	de 10h à 11h30 et de 14h30 à 18h
Jeudi 23 février et 2 mars 2023	de 14h30 à 18h
Vendredi 24 février et 3 mars 2023	de 14h30 à 17h

Le matériel de vote (bulletins et enveloppes) est fourni sur place.

- 2** Sélectionner vos candidats sur le bulletin, sans dépasser le nombre de représentants à élire (6)

Rayer certains noms pour ne laisser au maximum que 6 noms.

Vous ne pouvez pas rajouter de nom.

Tout bulletin comportant plus de 6 noms ou des mentions supplémentaires sera considéré comme nul.

- 3** Insérer le bulletin de vote dans l'enveloppe de vote qui vous est fournie.

Si le bulletin de vote n'est pas glissé dans l'enveloppe prévue à cet effet, votre vote sera considéré comme nul.

Aucune mention ne doit figurer sur cette enveloppe de vote, sous peine de nullité.

- 4** Glisser votre enveloppe de vote dans l'urne.

- 5** Emerger sur la liste prévue à cet effet.